

*Pouvoir d'emprunt*

source de ses difficultés, et notre propre dette étrangère qui demeure raisonnable.

**M. Malone:** Monsieur le Président, je vois où veut en venir le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher). Quand la dette est surtout intérieure, nous sommes endettés à l'égard de nos propres ressortissants. Mais il reste qu'une dette est une dette et qu'il faut la rembourser un jour. Et quand la dette s'élève à 140 milliards, il est peu probable que nous ayons le temps de voir ce jour. Par conséquent, c'est une façon d'hypothéquer l'avenir et cet argument est toujours valable que l'argent soit dû à nos ressortissants ou à des ressortissants étrangers.

**M. Darling:** A 19.2 p. 100 d'intérêt.

**M. Malone:** Oui, 19.2 p. 100. C'est un taux d'intérêt très élevé et une bonne partie de l'argent a été empruntée à ce taux-là. S'il est vrai comme l'a dit le député que notre dette est surtout intérieure et j'en conviens, il reste qu'une bonne portion a été empruntée à l'étranger. En un sens, c'est une dette mixte. Quelle que soit l'importance de ces deux facteurs, il reste qu'une dette est toujours préoccupante surtout quand on se permet de trop emprunter.

**M. de Corneille:** Monsieur le Président, le député de Crowfoot (M. Malone) a affirmé quelque chose qui, d'après moi, nécessite des précisions. Le député a tenu à signaler à tous les députés et à tous ceux qui nous écoutent, que les 24 milliards allaient coûter 1 million à chaque homme, femme et enfant. Si un déficit peut être considéré comme une chose malheureuse, dans la mesure du possible, un budget doit être équilibré. Et dans la situation actuelle, cela ne me paraît pas possible. Et je me demande alors pourquoi le député ose affirmer que le déficit coûte 1 million par personne? Le député a-t-il fait ses calculs? Ses statistiques sont-elles fondées sur la même base?

De même, le député, parlant peut-être du déficit ou simplement des dépenses, a dit qu'elles s'élevaient à 300 millions par jour. Si l'on tenait compte des samedis, des dimanches et de tous les jours de l'année, nos dépenses s'élèveraient à plus de 100 milliards. Voilà pourquoi je crois qu'il a un peu exagéré en évaluant nos dépenses. A moins que le député n'apporte des précisions sur ses sources, son raisonnement ne semble pas très solide.

**M. Malone:** Monsieur le Président, si le député d'Eglinton-Lawrence (M. de Corneille) se donne la peine de vérifier demain au hasard, il constatera que je ne parlais pas de cette année-ci. Je parlais du mois de décembre. Tel était le rythme de notre endettement durant ce mois-là. Je puis vérifier les chiffres que j'ai avancés à propos du taux. S'il désire s'en enquérir auprès de moi plus tard, je les lui fournirai.

**M. Thacker:** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher) a semblé soutenir que la dette fédérale n'était en quelque sorte pas un problème, car elle était interne. Le député n'admet-il pas que ce phénomène a une certaine importance, car cela veut dire que les Canadiens qui sont déjà riches

s'enrichissent davantage en prêtant leur argent au gouvernement qui leur assure un taux de rendement de 19.5 p. 100 sans courir aucun risque? Pourquoi dans ce cas, l'investiraient-ils dans l'industrie?

N'admet-il pas également que puisque le gouvernement fédéral draine les marchés financiers nationaux, les sociétés de la Couronne, l'industrie privée et les gouvernements provinciaux doivent aller emprunter à l'étranger, au Japon, à New York et en Allemagne?

**M. Malone:** Monsieur le Président, il n'est pas difficile de s'entendre sur ce point.

**Une voix:** Expliquez-vous.

**M. Malone:** C'est le député de Restigouche (M. Harquail), je crois, qui me demande de m'expliquer. C'est tout simplement parce que le gouvernement national a le Produit national brut et toute la richesse du pays à sa disposition. Il est bien évident que l'État, en se taillant une portion plus grande du gâteau, en laisse moins pour le secteur privé. Il emprunte maintenant au rythme d'environ 19 milliards par année. Ainsi, le secteur privé et les autres sociétés de la Couronne ont moins de chance de trouver de l'argent à emprunter. Il ne leur reste que la portion congrue du gâteau.

Par principe, et cela s'est toujours vérifié, c'est le secteur privé qui crée la richesse et qui peut le mieux la redistribuer. Or, actuellement le gouvernement accapare près de la moitié de notre Produit national brut. Dès que nous dépasserons le seuil des 50 p. 100, nous vivrons dans un état qui tente de redistribuer plus de richesses qu'il n'est capable d'en produire. Lorsque nous en arriverons là, tout le système s'effondrera.

**M. de Corneille:** Monsieur le Président, je me demande si le député n'a pas oublié ma question. Il me semble que si. Quand il a parlé de la dette de 24 milliards, il a dit qu'elle s'élèverait à un million par Canadien. S'il se sert de sa calculatrice, je pense qu'il arrivera à un chiffre d'environ \$1,000.

**M. Malone:** Le député a raison, monsieur le Président. Il s'agit évidemment d'un million par million d'habitants.

**Une voix:** Un milliard par million d'habitants.

**M. Malone:** Oui, un milliard par million d'habitants. Je vois que la «fourche m'a langué». Je le prie de m'en excuser si j'ai pu l'induire en erreur alors qu'il tâchait de prendre des notes ou de coucher par écrit une idée qui serait utile à l'économie du pays. Il a certes raison.

**M. le vice-président:** D'autres députés veulent-ils poser des questions? Sinon, la présidence accorde la parole au député de Restigouche (M. Harquail) pour poursuivre le débat.

**M. Maurice Harquail (Restigouche):** Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat cet après-midi sur le projet de loi C-143 et d'avoir eu l'occasion d'écouter le député de Crowfoot (M. Malone) qui nous a donné toutes sortes d'interprétations et de traductions de ses propos véritables. Je lui sais gré de sa franche collaboration à cet égard.